

LE FLORENTAIS

Ville de Saint-Florent-sur-Cher - mai 2024 - n° 201

SAINT-FLORENT-SUR-CHER
FOIRE
COMMERCIALE
ET ARTISANALE

Les Étals du Château
SEMI-NOCTURNE

Samedi
25 mai
2024

15H/20H30

Parc
du
Château

BUVETTE ET BARBECUE 

Exposants professionnels
Marché de produits régionaux
Exposition de véhicules anciens

21H00
CONCERT
GROUPE
EVASION

Théâtre
de
Verdure

Visiteurs : entrée gratuite
Informations 02 48 23 50 08

 **Union**
des Commerçants
& Artisans
Saint Florent Sur Cher





Sommaire

- 03 Editorial
- 04 Dossier : le budget 2024 est voté
- 07 Actu'Ville
- 10 Vivre à Saint-Florent-sur-Cher
- 13 Économie, Emploi, Formation
- 16 Brèves
- 19 L'essentiel

BON À SAVOIR

Madame le Maire reçoit la population
en mairie, sur rendez-vous.
Contacter le 02 48 23 50 15

MENSUEL LE FLORENTAIS

Directeur de la Publication - Madame le Maire

Rédacteur, maquettiste, photos

Emilie Lemkahouen - Service Communication

Hôtel de Ville

Place de la République - 18400 Saint-Florent-sur-Cher

02 48 23 50 00

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Imprimerie

Centr'Imprim - 36101 Issoudun cedex

Dépôt légal : mai 2024

Tirage : 3 660 exemplaires

crédit photos : Freepik

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données GIP RECIA - www.recia.fr

SUIVEZ-NOUS

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



SICTOM RAPPEL

Nous tenons à vous rappeler l'importance cruciale du tri sélectif des déchets pour la préservation de notre environnement. Le tri des déchets ménagers est un geste simple mais essentiel pour réduire notre empreinte écologique et contribuer à la préservation de notre planète. Nous comprenons que trier ses déchets peut sembler fastidieux, mais chaque geste compte. En triant correctement nos déchets, nous permettons leur recyclage et leur valorisation, réduisant ainsi la quantité de déchets envoyés en décharge.

Afin de garantir **une gestion efficace** des déchets par le SICTOM, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes de tri établies par les autorités compétentes.

Tout écart de tri peut compromettre le processus de recyclage et de valorisation des déchets, avec **un impact financier sur nos factures**.

En conséquence, le SICTOM se réserve le droit de refuser tout conteneur ou sac présentant un tri incorrect.

En triant correctement nos déchets, nous œuvrons ensemble pour un avenir plus durable et plus respectueux de notre planète.

Photos ci-dessous : déchets non ramassés dans la commune



TOUTE LA PROGRAMMATION

CINÉMA LE RIO

SCANNEZ-MOI



<https://saintflorentsurcherlerio.cine.boutique>

OU TÉLÉCHARGEZ
L'APP CINÉ BOUTIQUE



Google play

Download on the
App Store



02 48 55 02 21

32 RUE JEAN MOULIN - 18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Éditorial



Patrice LAUVERGEAT
Maire-adjoint
délégué aux finances

Chers Florentaises et Florentais,

Après une année 2022 difficile, avec une inflation très forte (à hauteur de 5,2%), nous nous étions préparés pour affronter l'année 2023.

Nous avons mis en place des mesures d'économie d'énergie conséquentes en 2022 :

- Extinction de l'éclairage public de nuit où cela était possible
- Maitrise de la température de chauffage
- Sensibilisation des utilisateurs des équipements sportifs et salles communales aux économies d'énergie.

Ces mesures qui ont porté leurs fruits, ont été reconduites, et comme nous l'avions annoncé début 2023, des aménagements ont été mis en place pour poursuivre cette réduction de la consommation d'énergie :

- Calorifugeage de 3000 mètres de canalisations de chauffage de tous les bâtiments communaux
- Remplacement des éclairages énergivores de certains bâtiments communaux
- Remplacement, par tranche, des éclairages publics.

En complément de ces mesures, le travail déjà réalisé sur la renégociation des différents contrats de la ville (maintenance, location et prestation), la sollicitation de différents fournisseurs et la demande systématique de subventions, nous permet d'optimiser les coûts de travaux et des achats pour les différents services.

Aussi, dans la parfaite lignée des engagements que nous avons pris auprès de la Chambre Régionale des Comptes lors de l'audit réalisé au premier semestre 2023, les choix opérés par la municipalité ont été parfaitement déployés par les services de la ville, permettant que le bilan financier de l'année 2023 soit positif.

Nous obtenons effectivement un résultat de clôture de fonctionnement **excédentaire à hauteur de 777 446,74 €.**

UN BUDGET 2024 MAITRISÉ

Forts de l'expérience des deux budgets précédents, qui ont été difficiles, nous avons préparé le budget 2024 avec toujours autant de **rigueur.**

Le budget de fonctionnement est équilibré à hauteur de 10 533 389,73 € en hausse de 4,3 % par rapport à 2023.

L'ensemble des mesures d'économies, déployées depuis 2020, et amplifiées depuis 2022, notamment sur les consommations d'énergie, est reconduit, et appliqué avec la même vigilance.

Notre priorité est, et restera la baisse de nos charges de fonctionnement, pour ne pas impacter financièrement les Florentais.

ON LE DIT, ON LE RÉPÈTE, ET SURTOUT, ON L'APPLIQUE DEPUIS 2020 : NOUS N'AUGMENTONS PAS LES IMPÔTS LOCAUX CETTE ANNÉE NON PLUS.

De plus, pour continuer à soutenir nos associations, nous maintenons le niveau de subventions qui leurs sont accordées.

Bien évidemment, **nous poursuivons les investissements** pour Saint-Florent-sur-Cher, à hauteur de 3 230 670,64 €

Ces investissements intègrent, en partie des travaux de voirie, dans la continuité de 2023, avec la fin de la réhabilitation de la rue des Lavoirs et les travaux d'aménagement du Chemin du Grand Breuil.

L'autre axe d'investissement se tourne vers les bâtiments municipaux, avec l'aménagement, la réfection et la rénovation, notamment énergétique.

Les sites concernés sont les bâtiments scolaires et périscolaires ainsi que les gymnases, avec un triple objectif :

- Le bien-être des utilisateurs
- Les économies d'énergie
- L'impact environnemental

La rénovation énergétique des bâtiments est la priorité de notre Plan Pluriannuel d'Investissements 2024-2026.

Le travail considérable réalisé sur les finances, en étroite collaboration avec les divers services municipaux, a porté ses fruits, et nous persévérons dans cette voie.



Cette année, comme annoncé lors de la réunion publique initiée par le SICTOM, qui s'est tenue le 26 avril, **la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** verra son taux **baisser de 13%**.

Elle passe ainsi de 24,26% en 2023 à **21,5% en 2024.**

Dans un souci "vert", le gouvernement augmente chaque année le coût d'enfouissement des sacs noirs (à la tonne). Cela signifie que si nous voulons faire baisser la **TEOM également en 2025**, il faut combler notre retard et baisser significativement le **volume de sacs noirs**, en accentuant **nos efforts collectifs sur le respect du tri.**

DOSSIER : LE SAVIEZ-VOUS ?

LE BUDGET 2024 EST VOTÉ : TOUJOURS SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS LOCAUX

C'est à l'issue d'un processus rigoureux et transparent, réglementé par la loi, que le budget primitif 2024 de la commune a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 9 avril dernier.

Voici les étapes clés de l'élaboration :

1. Élaboration préliminaire : Avant même de commencer la présentation officielle du budget, les services municipaux travaillent sur les prévisions de recettes et de dépenses en se basant sur les besoins de la commune, les politiques publiques à mettre en œuvre, les projets en cours...

2. Préparation du projet de budget : Une fois que les estimations initiales sont faites, le maire et son adjoint délégué aux Finances élaborent avec le service finances un projet de budget. Ce projet prend en compte les différentes sources de revenus de la commune (comme les impôts locaux, les dotations de l'État, les subventions, etc.) ainsi que les dépenses prévues (salaires du personnel municipal, investissements, frais de fonctionnement, remboursement de la dette, etc.). Les montants prévisionnels sont définis en s'appuyant sur la Loi de Finances adoptée par le Parlement et les informations fournies par les services fiscaux.

3. Débat d'orientation budgétaire (DOB) : Avant l'adoption du budget, un débat d'orientation budgétaire est organisé. C'est une étape importante où les grandes orientations du budget sont présentées et discutées avec les membres du conseil municipal. Ce débat permet de fixer les priorités et de recueillir des avis avant l'élaboration finale du budget.

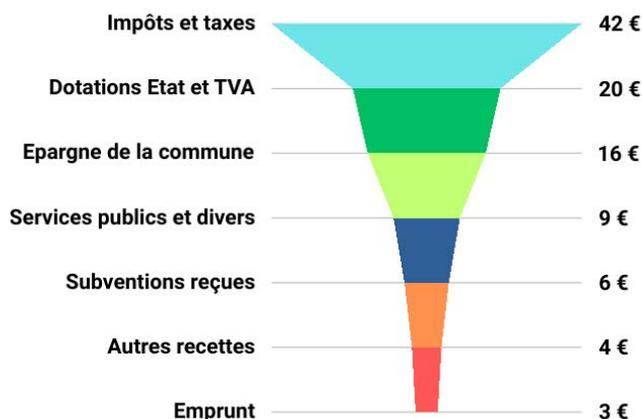
4. Vote du budget : Le projet de budget est soumis au conseil municipal pour vote. Les membres du conseil discutent du projet, peuvent proposer des amendements, et finalement votent pour son adoption. Le budget doit être voté avant le 15 avril de l'année concernée. La délibération ainsi que les documents budgétaires comprenant l'adoption des taux de taxes locales sont transmis au préfet pour contrôle de légalité.

5. Publication du budget : Une fois adopté, le budget est rendu public et peut être consulté en ligne sur le site internet de la commune. La publication du budget permet aux citoyens de prendre connaissance des dépenses prévues par la commune et de suivre l'utilisation des fonds publics.

6. Suivi et contrôle : Une fois que le budget est en vigueur, il fait l'objet d'un suivi régulier pour s'assurer que les dépenses sont conformes aux prévisions et aux orientations fixées. Des ajustements peuvent être réalisés en cours d'année si nécessaire, notamment par décisions modificatives soumises au vote du conseil municipal.

D'où vient l'argent ?

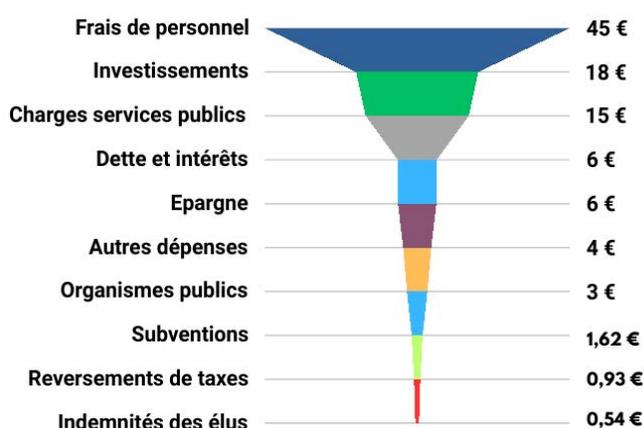
Sur 100 euros de recettes



En recettes, les principales ressources de la commune sont issues des impôts et taxes : sur 100 € perçues, cela représente 42 €. Puis les soutiens de l'État et de ses établissements représentent 20 €. L'épargne générée par la commune sur son fonctionnement permet de couvrir 16 € de son budget. Les usagers des services publics participent à hauteur de 9 € et les financeurs extérieurs pour 6 €. L'emprunt d'équilibre de 442.000 € représente 3 € pour 100 € des recettes.

Où va l'argent ?

Sur 100 euros de dépenses



Saint-Florent-sur-Cher, commune de centralité du territoire FerCher, propose à ses habitants un large éventail de services publics de proximité nécessitant du personnel suffisant. Ainsi, sur 100 € dépensés 45 € concernent les charges de personnel, puis les investissements représentent 18 € et les charges de fonctionnement des services 15 €. La dette et l'épargne générée sur les recettes de fonctionnement sont équivalentes à environ 6 €. Les contributions obligatoires aux organismes publics tels que le SDIS, le SDE 18, le CCAS et les autres syndicats intercommunaux représentent 3 €, les subventions aux écoles aux associations et aux particuliers représentent 1,6 € et les indemnités versées au maire et adjoints 0,54 €.

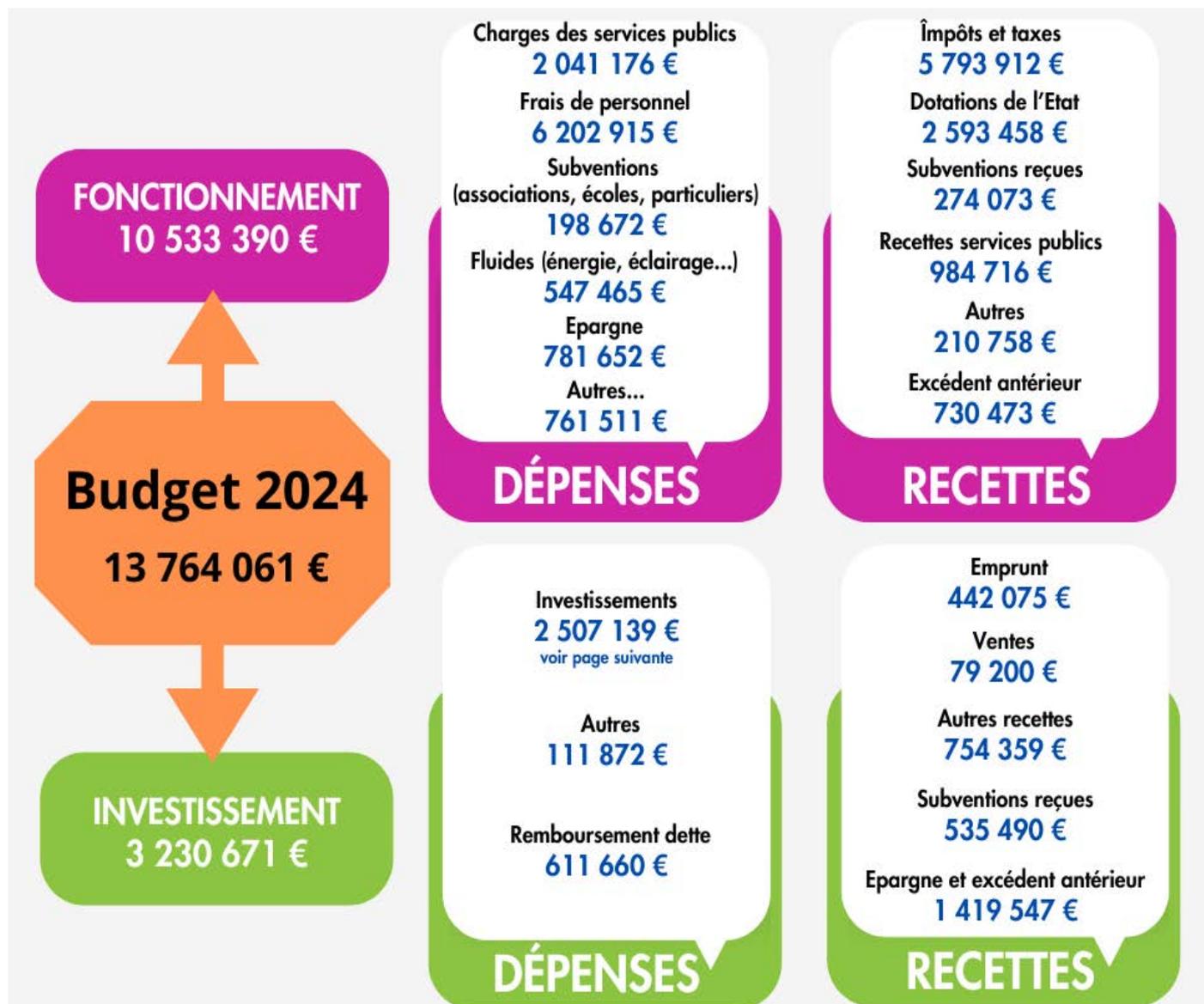


Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (dépenses égales aux recettes).

• **Fonctionnement** : Ce sont toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la commune et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges d'entretien, paiement des intérêts des emprunts, salaire des agents de la commune...). Les estimations de dépenses de fluides (électricité, chauffage, éclairage public, eau, carburants) diminuent de 45%, passant de 990.000 € en 2023 à 547.000 € en 2024. Cette amélioration permet à la commune de dégager un excédent qui participe au financement des investissements.

• **Investissement** : Ce sont les opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. La commune devient par exemple propriétaire de nouveaux biens durables pouvant être réutilisés longtemps (ordinateurs, équipements, engins...) ou réalise des travaux de rénovation sur les bâtiments publics et les infrastructures (voirie, réseaux électriques, éclairage public, de télécommunications, eaux pluviales...).





AMÉNAGEMENTS VOIRIE – ENVIRONNEMENT – PROPRETÉ URBAINE

- Rue des lavoirs
- Chemin du grand Breuil
- Rue du Châtelier
- Rénovation éclairage public
- Acquisition terrain rue J. Ferry
- Chariot de propreté urbaine
- Plantations arbres et arbustes
- Tracteurs tondeuses

1 643 900 €

ÉDUCATION – FORMATION ENFANCE – JEUNESSE



- Multi-accueil : Climatisation et alarme
- Écoles maternelles : balises de sécurité, aménagements extérieurs
- Rive gauche Beauséjour, rénovation énergétique
- Rive droite, matériels
- École Dézelot : étanchéité
- Accueil ado : minibus et alarme
- Restaurant scolaire : toiture et outils informatiques
- Mission locale : alarme
- Accueil de loisirs : rideaux occultants

422 310 €

SPORT



- Gymnase S. Faure : étude rénovation énergétique
- Gymnase M. Dupont et Stade A. Soubiran : rénovation éclairage

87 558 €

INVESTISSEMENTS

2 507 139 €

MAJEURS 2024

CULTURE – PATRIMOINE

- Église : étanchéité toiture
- Centre culturel : étanchéité toiture
- Cinéma : alarme
- Médiathèque : outils informatiques
- Musée Microfolie : casques réalité virtuelle
- Château : étude réhabilitation pavillon d'entrée

49 736 €

SÉCURITÉ



- Vidéoprotection
- Patrouille VTT
- Bouche d'incendie Rue H. Massicot

23 562 €

SERVICES MUNICIPAUX ET ACTIONS SOCIALES



- Équipements pour animations
- Cimetière Lamartine : engazonnement et colombarium
- Hôtel de ville : aménagements bureaux, borne pour portail
- Matériels techniques
- Matériels informatiques

280 072 €

CONVENTION : OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE PETITES VILLES DE DEMAIN

La convention ORT Petites Villes de Demain a été signée ce mardi 9 avril 2024 à la mairie de Saint-Florent-Sur-Cher en présence des partenaires signataires à savoir la Région Centre-Val de Loire, le Département du Cher, la Préfecture du Cher et les élus de la communauté de communes FerCher.

Cette convention formalise l'engagement des différentes parties prenantes et les moyens alloués à la réalisation de la stratégie définie. Elle définit le périmètre ORT dans lequel pourront s'appliquer plusieurs outils juridiques facilitant la mise en place des projets.

Un programme d'actions sur 5 ans

Un diagnostic du territoire a été réalisé et a permis de définir le projet de revitalisation. Il se décline autour de 3 axes :

- Axe 1 : POLARISER - Faire de l'hypercentre une destination à part entière
- Axe 2 : RELIER - Trouver l'harmonie entre les différentes polarités à l'échelle de la ville
- Axe 3 : DYNAMISER - Encourager les synergies à l'échelle du territoire

Améliorer le cadre de vie de la commune centre et en faire bénéficier l'ensemble du territoire.

Ces axes ont été traduits à travers 21 actions répondant à différents objectifs :

- Maintenir et relancer le commerce en centre-ville,
- Révéler les qualités urbaines du centre-ville,
- Diversifier et animer les espaces de convivialité,
- Agir pour un habitat diversifié en centre-ville
- Passer de la RN151 à l'avenue Dordain,
- Renforcer l'offre en matière d'équipements et services publics,
- Mieux connaître et préserver le patrimoine naturel,
- Continuer d'agir en faveur du tourisme vert et de loisirs,
- Favoriser les mobilités à l'échelle intercommunale et encourager les mobilités doubles et partagées,
- Animer et accompagner le réseau des acteurs de la vie locale.



VÉGÉTALISATION DANS LA VILLE SERVICE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Très actifs, les agents du service environnement, cadre de vie de la commune sont intervenus ces dernières semaines sur de nombreux chantiers : dans le secteur médiathèque-église, les végétaux ont été taillés avant la sortie de l'hiver, la place Nelson Mandela s'est refait une

beauté et du côté du gymnase Serge Faure, une mise en conformité de l'accès pompier a été réalisée avec l'aide des agents voirie après le passage de la commission de sécurité. Des travaux de végétalisation au multi-accueil ont également commencé avec l'aide des enfants.



INAUGURATION D'UNE SCULPTURE ÉCOLE MATERNELLE RIVE GAUCHE

Vendredi 22 mars 2024, l'équipe pédagogique de l'école maternelle Rive Gauche marquait la fin du grand projet artistique.

Depuis la rentrée 2022-2023, toutes les sections de l'école ont eu la chance de participer à la création de poteries sous la houlette d'Éliane Melon.

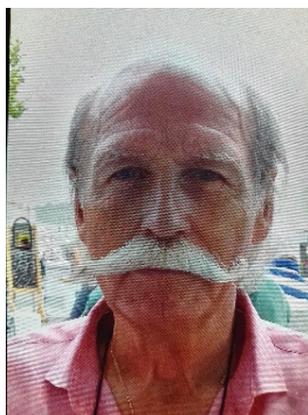
Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, Sandrine Jacquet, directrice et

son équipe ont fait le choix d'une action artistique à la manière de Joan Miró, un assemblage surréaliste de symboles et formes géométriques. Toutes les poteries des enfants ont été assemblées par un agent des services techniques municipaux.

Une sculpture haute en couleur trône désormais dans la cour de l'école.



CONCILIATEUR DE JUSTICE QUEL EST SON RÔLE ?



Jean Jacques Loyauté a pris ses fonctions de conciliateur de justice le 1^{er} mars 2024.

Quelle est son rôle ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Différends pour lesquels vous pouvez faire appel à ses services :

- litiges entre personnes
- litiges et troubles du voisinage
- locations entre bailleurs et locataires
- problèmes de copropriété
- litiges à la consommation
- litiges entre commerçants
- litiges en matière prud'homale
- différends relatifs à un contrat de travail

Situations pour lesquelles il ne peut intervenir :

- litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire)
- conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.) qui sont de la compétence du Juge aux Affaires Familiales
- conflits avec l'administration (ces derniers peuvent être soumis au Défenseur des Droits ou au Tribunal Administratif)

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Il vous reçoit à :

- Saint-Florent-sur-Cher le 1^{er} jeudi de chaque mois, salle polyvalente Roseville
- Charost le 2^{ème} jeudi de chaque mois à la mairie
- Chateaufort-sur-Cher le 3^{ème} mercredi de chaque mois à la mairie

de 14h à 17h

uniquement sur rendez-vous

06 17 74 70 64

jean-jacques.loyaute@conciliateurdejustice.fr

VISITE AU GAVROCHE

En mars 2024, la municipalité invitait les parents d'élèves et Mme Mortier, Déléguée départementale de l'Éducation nationale à visiter le restaurant scolaire Le Gavroche.

Une agréable visite d'un lieu fondamental fréquenté par les enfants. La découverte d'un restaurant scolaire qui applique depuis de nombreuses années la réduction au maximum des déchets de consommation avec les petites et grandes faims, la distribution de pain sur demande. Mais aussi des cagettes, palettes et autres contenants en bois sont mis à disposition des particuliers voulant les réutiliser, certains plastiques sont donnés à des associations comme les bouchons.

Les visiteurs ont pu assister au repas des enfants de maternelles et des écoliers de Dézelot, et apprécier le travail de chacun des agents du restaurant scolaire et des agents de l'interclasse.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES ALLONS VOTER !

Le **9 juin 2024**, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. Pourront voter aux élections européennes, les **citoyens français** âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin et les **ressortissants communautaires** inscrits sur les listes électorales complémentaires, domiciliés dans la commune.

Le Parlement européen est une assemblée qui façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît. Il est donc important d'aller voter.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 3 mai 2024 pour pouvoir voter aux élections européennes. Vérifiez votre inscription !
(Vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1er mai, ou avec le formulaire jusqu'au 3 mai),
- Pensez à établir une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J.
- Le scrutin se joue en un seul tour dimanche 9 juin 2024.

Les élections européennes en France en 3 points

Dimanche 9 juin 2024



**81 représentants
pour la France**



**Suffrage universel
un tour**



19 MARS 1962 FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le 19 mars 2024, en présence de Madame le Maire, des élus, du conseil municipal des enfants, des associations d'anciens combattants et de la population, la cérémonie du souvenir et de recueillement était organisée à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

Le 1^{er} novembre 1954, en Algérie, des attentats sont perpétrés en pleine nuit sur plusieurs points du territoire. La Toussaint sanglante est le début d'un conflit fratricide. Cette guerre sera officiellement reconnue comme telle par la France le 18 octobre 1999. Sur près de 3 millions de français mobilisés, plus de 30 000 trouveront la mort et 300 000 seront blessés. Plusieurs centaines de milliers d'algériens de tous âges seront victimes de cette tragédie. Près d'un million d'européens seront contraints d'abandonner la terre où ils sont nés et les harkis connaîtront un destin tragique. Le 18 mars 1962, à 17h40, les délégations de la France et du Front de Libération Algérien signent les accords d'Evian qui mettent fin aux combats et préparent l'avenir. Le soir même, le général de Gaulle, président de la République annonce : "un cessez-le-feu est conclu. Il sera mis fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars à 12h."

En Algérie, s'achève une guerre qui a duré 7 ans, 4 mois et 18 jours.



AFFAIRES SCOLAIRES INSCRIPTIONS 2024-2025

Les inscriptions au restaurant scolaire, à la garderie maternelle et au transport scolaire s'effectueront du lundi 6 mai au vendredi 24 mai 2024.

Elles se feront en ligne via le portail famille de la Ville ou en version papier (à retirer au guichet du service Affaires Scolaires ou téléchargeable via le site de la Ville de Saint-Florent-sur-Cher à compter du lundi 6 mai 2024.)

Le détail des démarches à suivre sera indiqué sur le site de la Ville.

- Remplissez en ligne ou téléchargez la fiche unique et le formulaire d'inscription en choisissant le ou les services qui vous intéressent.

- Rassemblez les pièces à fournir en fonction des services choisis.

Adressez l'ensemble des documents jusqu'au vendredi 24 mai 2024 par mail à affaires.scolaires@villesaintflorentsurcher.fr ou déposez les dans la boîte aux lettres située sous le porche d'entrée de la Mairie.

Si vous n'avez pas la possibilité de télécharger la fiche de renseignements et le formulaire d'inscription, contactez le service des Affaires scolaires qui vous fera parvenir les documents en format papier par voie postale, ou présentez-vous à l'accueil du service qui vous remettra le dossier.

Pour plus de renseignements le service Affaires Scolaires est à votre disposition au 02 48 23 50 26.

CARNAVAL DE SAINT-FLO'

La période de Carnaval à Saint-Florent-sur-Cher est toujours un moment attendu par la population. Les festivités ont démarré avec les petits du multi'accueil, le 19 mars 2024.

Samedi 30 mars : boum du Carnaval où 500 personnes ont dansé sur la musique de JR Animation avant de se mettre en place pour le défilé. Un long cortège de plus de 1200 personnes enfoui sous les confettis a déambulé en direction du théâtre de verdure. Après le spectacle Bienvenue chez moi, Rois Gras était embrasé avant de laisser place au feu d'artifice final.

Un repas-dansant clôturait cette belle journée.

Remerciements :

Région Centre-Val de Loire, Conseil Départemental du Cher, Gendarmerie, Super U, UCA, Délice du Chef, Soirs de Fêtes, UNRPA, USF Rugby, Amicale du personnel communal, Les Berresyliens, Saltab'& Co, J'ai Balles aux Mains, les services municipaux et un grand merci aux bénévoles M. et Mme Opigez, bénévoles très investis dans la création et la réalisation de Roi Gras et JR Animation qui a offert l'animation musicale de la boum.

Le rendez-vous est déjà donné pour le 22 mars 2025 !



ÉDITION 2024 SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE

Un rendez-vous annuel incontournable et apprécié par les visiteurs. Samedi 6 avril, inauguration d'ouverture du Salon par Madame le Maire Marie-Line Cirre, Monsieur Philippe Charrette vice-président du conseil départemental et plusieurs élus. Cette 4^e édition organisée par Amédée Arancio président de l'association « Les Saint-Florent » et toute son équipe a accueilli 34 exposants venus de toutes les régions de France.



Les vins ont été amplement représentés avec de l'Alsace, Beaujolais, Côtes du Rhône, Cheverny, Reuilly... Au niveau de la gastronomie, la variété était au rendez-vous avec des producteurs de fromages de chèvre, champignons, salaisons et fromages de Corrèze et de l'Aveyron, escargots...

Cette année, des femmes cheffes d'entreprise et membres de l'U.C.A (Union des Commerçants et Artisans de Saint-Florent-sur-Cher) étaient mises à l'honneur par une intronisation du Grand Maître de la confrérie des Echansons de Reuilly. Florence Samson de Bricomarché, Karen Laurenceau de Super U et Aurélie Mousny du Salon Aurélie coiffure sont reparties avec leurs diplômes d'Echansons d'honneur de la Confrérie et leur Tastevin.



Pour cette édition, le conseil municipal des enfants était invité. Nos jeunes conseillers se sont montrés très curieux de découvrir les différents métiers des exposants avec un

intérêt particulier pour la dégustation de nougats, pâtes de fruits, chocolats et pâtisseries. Tous les visiteurs ont pu apprécier et déguster tous les vins et la gastronomie. La charmante animatrice Valérie a ravi tous ceux qui ont gagné l'un des nombreux lots en jeu. Amédée Arancio remercie tous les exposants par leur présence et la qualité de leurs produits ainsi que les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette 4^e édition.

Rendez-vous pour la 5^e édition, les 5 et 6 avril 2025.

Médiathèque NEWSLETTER MAI

Le mois dernier

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, la médiathèque s'est transformée, le samedi 23 mars, en déambulations sensorielles.



Viens, je t'emmène...

Propulsé dans l'univers graphique d'Hervé Tullet, l'espace jeunesse s'est métamorphosé en parcours parfois semés d'embûches mais toujours douces et colorées.



Le musée numérique **Micro-Folie** a été investi, à 4 pattes, en poussette ou en chaussettes. Entre malaxage, trituration et modelage de pâte à sel, tout était bon pour recréer les œuvres diffusées sur le grand écran.



Pendant ce temps-là, **Laura@lapause** proposait une séance *Yoga des Petits*. Le calme et la sérénité avaient leur place avec la souplesse en plus !



Casquette vissée sur la tête et volant à la main, **Émilie**, bibliothécaire, et À petits petons ont emmené tous les petits randonneurs dans une traversée de la médiathèque pour se poser dans l'espace Heure du conte. Il était temps de lire, écouter, rire et chanter.



Fermeture les 10 & 11 mai

Animations de MAI

MEDIAthèque
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

A petits petons
En mai fait ce qu'il te plaît !

SAMEDI 18 MAI
9h30 - 10h00
ou
10h30-11h00

Pour les enfants de la naissance à 3 ans

Lecture **Histoires et comptines**

19, rue François Pavillard
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 26 83
www.mediathèquesaintflorentsurcher.fr

Gratuit - sur inscription

MEDIAthèque
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

RÉTRO GAMING

SAMEDI 25 MAI
START DE 14H À 17H
ATELIER jeux vidéo & CASQUES À RÉALITÉ VIRTUELLE
START DE 15H À 16H
ATELIER PRÉVENTION & ATELIER/EXPO "Histoire du jeu vidéo"

19, Rue François Pavillard
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
02 48 55 26 83

Gratuit

En JUIN

Le sport dans tous ses états
ateliers, jeux et sciences
et
J'ai descendu dans mon jardin !
SPECTACLE contes, comptines et chansons

19, rue François Pavillard
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
02 48 55 26 83
www.mediathèquesaintflorentsurcher.fr

Suivez-nous sur
Intramuros



UN LABEL POUR LA COMMUNE

LABEL EMPLOYEUR PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS

Le 3 avril 2024, Madame le Maire recevait pour la Ville de Saint-Florent-sur-Cher le " Label Employeur Partenaire des Sapeurs Pompiers ". Ce label était remis par Monsieur Patrick Bagot, président des Sapeurs-Pompiers du Cher / SDIS 18 accompagné de Monsieur Moinardeau, directeur de cabinet du Préfet du Cher et du colonel Michaël Bruneau, directeur du Sdis 18.

Ce diplôme valorise les employeurs qui adhèrent à la démarche d'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires et facilitent l'exercice de leurs missions durant leur temps de travail. 216 employeurs des secteurs privés et publics sont conventionnés à ce jour avec 463 pompiers.

Grâce à ces conventions, les pompiers en intervention pourront par exemple arriver plus tard sur leur lieu de travail, et leurs enfants pourront rester à la cantine le midi, ou être gardés le soir grâce aux services de la Maison de la petite enfance et périscolaire.



CERCLE DES PARENTS

OUVERT À TOUS
LES PARENTS
GRATUIT



Être parents aujourd'hui n'a rien de facile...



...favoriser le respect de soi et des autres, le non-jugement...



...une approche qui permet aux parents d'accueillir leur enfant en conscience dès la grossesse.

Carole Beylier-David - Coach de vie animera les Cercles de Parents

19H - 21H

jeudi 14 mars 2024
mercredi 17 avril 2024
mercredi 22 mai 2024
mercredi 19 juin 2024
mercredi 17 juillet 2024
mercredi 25 septembre 2024
mercredi 16 octobre 2024
mercredi 20 novembre 2024
mercredi 11 décembre 2024

**MAISON DE LA
PETITE ENFANCE**

Rue Jules Ferry - 18400 Saint-Florent-sur-Cher

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AU 02 48 59 25 43
MAXIMUM 7 PARTICIPANTS PAR SÉANCE**



À la Une... À Bourges le 30 mai 2024
LE CRJ ET LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

PRÉSENTENT
PLACE DU NUMÉRIQUE

Place Étienne Dolet de 11h à 19h



>>> découverte des métiers • gaming • réalité virtuelle • prévention

Mais encore...



Organismes de formation
Entreprises en recrutement
Agences intérim

Mercredi 29 Mai 2024

14h - 17h

Palais des Sports du Prado
Rue du Champ de Foire, 18000 Bourges

N'oubliez pas
votre CV !

Les formations...

Se former au métier
D'auxiliaire Ambulancier



INFORMATIONS COLLECTIVES
27/05/2024 et 03/06/2024

Chez ASSOFAC
3 rue Charles DURAND BOURGES

FORMATION
du 14/06/2024 au 05/08/2024
CFP MALUS
ASSOFAC de BOURGES

Les recrutements...

ORGANISER
sa RECHERCHE

- Faire le point
- Cibler des secteurs qui recrutent
- Dénicher des offres
- Préparer sa candidature
- Diffuser sa candidature
- L'entretien d'embauche
- Se faire aider en cas de handicap

jobs d'été
& PETITS BOULOTS

rendez-vous sur
CRIJINFO.FR
→ rubrique « emploi, job »
pour trouver des sites d'offres,
des conseils, des infos
et des offres.



L'humour du mois...

Quelques brins de
muguet pour vous
porter bonheur !
Bon mois de Mai
à tous !



Mission Locale Accueil, information, orientation, accompagnement
des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi



Accueil tout public
salariés, demandeurs
d'Emploi

Pour plus d'informations contactez nous au : 02 48 23 21 23 - antennestflorent@missionlocalejeunes.fr
Suivez notre Actu sur NOTRE PAGE Mission-Locale-Saint-Florent-sur-Cher

CIG'S STORE NOUVEAU GÉRANT - NOUVEAUX HORAIRES

Jérôme DUSSOLIER est le nouveau gérant du magasin depuis le 1^{er} mars 2024. Pour rappel, CIG'S STORE commercialise des produits de vapotage. Jérôme n'est pas novice en la matière, puisqu'il a tenu pendant 4 ans le magasin d'Issoudun. Ce sympathique jeune homme saura vous donner de précieux conseils et vous guider dans vos choix. Dans l'optique de satisfaire au mieux sa clientèle, de nouveaux horaires ont été mis en place.

Il vous accueillera dans sa boutique à l'ambiance zen, du mardi au samedi, de 10h à 19h, sans interruption.

CIG'S STORE

60 avenue Gabriel Dordain - 18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
02 48 50 00 83



ST FLO IMMO NOUVEAU SERVICE

« Acheter une maison, c'est bien. Y vivre en toute sérénité, c'est mieux » St-Flo Immo, Emmanuelle Chertier, agent immobilier depuis 16 ans, élargit son domaine d'expertise.

Notre santé et bien-être dans l'habitat sont, en partie, conditionnés par notre exposition aux ondes électromagnétiques provenant de différentes sources : technologies sans fil, appareils électriques branchés sur le secteur ... A long terme, une surexposition aux nuisances générées par ces appareils peut engendrer de nombreuses perturbations des fonctions biologiques de notre corps. St-Flo Immo conseille une expertise personnalisée à votre domicile ou sur votre lieu de travail. Jérôme Manierski, ingénieur agronome et géobiologue de formation, est à votre disposition

pour venir les détecter et mesurer leur intensité dans vos lieux de vie quotidiens. Il saura vous recommander les meilleures solutions afin de vous prémunir de ces risques encore trop sous-estimés.



Pour toute information, contacter Jérôme au 07 67 58 57 15 manierski.ltd@pm.me ou Emmanuelle au 06 65 46 80 23

Saint-Florent-sur-Cher
« Allons marcher et jouer ! »

Dimanche 5 mai 2024

et jouer

Promenons-nous dans les bois

GRATUIT
Ouvert à tous petits et grands

MARCHE LUDIQUE de 8 km
Initiation sportive surprise à l'arrivée et pot offert par la municipalité
Départ à 9h - Stade Maurice Baquet

SAINT-FLORENT SUR-CHER

La quinquette

L'Union Commerciale Artisanale vous propose

Un dimanche au bord de l'eau
avec le duo Joël et Ghislaine Pasquet

Dimanche 16 juin à Robinson
De 12h à 18h

Repas 20 €
Kir - Paëlla géante et dessert
moins de 10 ans 10 €

Union des Commerçants & Artisans Saint-Florent-sur-Cher

Réservations obligatoires chez les commerçants adhérents ou 06 15 02 88 45 avant le 1er juin

Buvette sur place



CLUB DES SÉNIORS

Le club des Séniors rappelle à ses adhérents et amis l'exceptionnelle **Journée de la Rose à Doué-la-Fontaine**, le 11 juillet 2024. Premier jour de la rencontre internationale avec le concours des plus belles roses du 11 au 14 juillet. Il reste quelques places : transport - entrée du parc - déjeuner sur place

Mais aussi :

- Une semaine en Sardaigne du 16 au 23 septembre 2024
- Du 28 au 30 novembre Les Marchés de Noël au cœur de l'Alsace avec le dîner spectacle du Royal Palace

Il est rappelé que les réunions du Club se déroulent les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois. Le programme est ouvert à toutes et tous, membre ou non.

Pour tous renseignements : 06 09 41 18 27



FEMMES SOLIDAIRES

Le Plan interministériel structuré et ambitieux décliné en 4 axes pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 vise à poursuivre la politique volontariste portée par l'ensemble du Gouvernement. Femmes Solidaires soutient ces actions et reste vigilante quant à leur application.

Axe 1 - La lutte contre les violences faites aux femmes.

Assurer une protection intégrale et immédiate des femmes sur l'ensemble du territoire, mieux traiter les violences conjugales et leurs spécificités, sanctionner les auteurs de violences sexuelles de manière plus effective.

Doter chaque département d'une structure médico-sociale de prise en charge globale des femmes victimes de tous types de violences, adossée à un centre hospitalier, et y généraliser le recueil de plainte.

Axe 2 - La santé des femmes.

Améliorer la santé sexuelle, mieux prendre en compte les spécificités de la santé des femmes, renforcer l'accès des femmes à la santé, aux différents modes de contraception et de prévention des infections sexuellement transmissibles.

Renforcer la lutte contre la précarité menstruelle.

Nous mettons en garde le gouvernement et appelons à la mobilisation citoyenne pour la Sécurité Sociale. Depuis 80 ans, la Sécu nous protège ; il nous appartient de la défendre.

Axe 3 - L'égalité professionnelle et économique.

Renforcer l'action de l'État auprès des entreprises afin de favoriser les actions vertueuses. Accélérer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique et lever les freins à la conciliation entre emploi et parentalité.

Axe 4 - La culture de l'égalité.

Diffuser la culture de l'égalité à l'école. Développer la mixité dans les filières d'avenir.

Le Comité interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes, sous l'autorité du Premier ministre, sera réuni chaque année pour suivre l'avancement de ce Plan.

Les associations soutenues financièrement par l'État participent à la mise en œuvre des actions du Plan au niveau national ou local.

Un bilan sera communiqué aux délégations parlementaires aux droits des femmes ainsi qu'au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Coordinatrice à Saint-Florent-sur-Cher : femmessolidairestflorent-cher@orange.fr



U.S.F. BASKET

Lors de l'assemblée générale de l'U.S.F. Omnisport, Thierry Guillot, président de la section était à la fois fier du trophée remis à son équipe de U15 filles et surpris pour celui qu'il a reçu.

Les licenciés sont à la hausse chaque année et les résultats prouvent le travail fourni. Sans appel également, l'implication de Thierry tant dans le club que dans la vie municipale.





Cinéma Le Rio - Saint-Florent-sur-Cher

MAI 2024



DU 1 AU 7 MAI

CIVIL WAR
Action de Alex Garland
USA - 149

VF/NISF

Mer 1	18h
Ven 3	18h
Sam 4	20h30
Mar 7	20h30

ICI ET LA-BAS
Comédie de Ludovic Berneux
France - 108

Mer 1	20h30
Ven 3	20h30
Dim 5	18h
Mar 7	18h

PATERNEL
Drame de Pascal Traouacq
France - 103

Sam 4	18h
Lun 6	20h30

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE DE NOÉ
Animation, aventures fantastiques
Israël - 105

Jeu 2	18h
Sam 4	18h
Dim 5	16h

IL NEIGE ENCORE DEMAIN
de Paolo Sorrentino - 107

Jeu 2 | 20h30
Lun 6 | 18h

UNE FAMILLE
de Christine Angot - 101

Jeu 2 | 18h
Dim 5 | 18h

DU 8 AU 14 MAI

BACK TO BLACK
Muspic de Sam Taylor-Johnson
Grande-Bretagne - 2102

VF/NISF

Mer 8	18h
Ven 10	18h
Sam 11	20h30
Lun 13	18h
Mer 14	20h30

FRERES
Drame de Olivier Cassa
France - 146

Mer 8	20h30
Ven 10	20h30
Sam 11	18h
Dim 12	18h30

LE MAL N'EXISTE PAS
Drame de Ryusuke Hamaguchi
Japon - 146

NISF

Jeu 9	20h30
Dim 12	18h

MADAME HOFMANN
Mésaventure de Sébastien Lifshitz
France - 144

Jeu 9	18h
Lun 13	20h30

LES CHARROTS DE FEU
Drame de Hugh Hudson
G-B, USA - 109

NISF

Séance animée par Eric Gaudin

Dim 12	18h30
--------	-------

DU 15 AU 21 MAI

PETITES MAINS
Comédie de Mécène Chailion
France - 107

Jeu 16	20h30
Dim 19	18h
Lun 20	20h30
Mar 21	18h

THE FALL GUY
Action de David Leitch
USA - 2105

VF/NISF

Mer 15	18h
Ven 17	18h
Sam 18	20h30
Mar 21	20h30

UN PTTI TRUC EN PLUS
Comédie de Artes
France - 103

Mer 15	20h30
Sam 18	16h
Dim 19	16h
Lun 20	18h30

AMAL - UN ESPRIT LIBRE
Drame de Jozsef Balazs
Belgique - 101

Jeu 16	18h
Dim 19	18h

LE MANGEUR D'ÂMES
Thriller de J. Henry - 100

18+
Ven 17 | 20h30
Lun 20 | 18h

ROBIN DES BOIS
10 ans - 1023 1, 2, 3...
Séance animée par Eric Gaudin

Sam 18	18h30
--------	-------

DU 22 AU 28 MAI

LA PLANÈTE DES SIMIENS : LE NOUVEAU GORILLE
Aventures de Wes Ball
USA - 2025

VF/NISF

Mer 22	20h30
Ven 24	17h30
Sam 25	20h30
Lun 27	17h30
Mar 28	17h30

LE TABLEAU VOLÉ
Comédie dramatique de P. Maroteix
France - 101

Jeu 23	18h
Sam 25	18h
Lun 27	20h30

ELLE & COMPAGNE
Comédie familiale de J. Kozlowski
USA - 100

Mer 22	18h
Ven 24	20h30
Sam 25	18h30
Dim 26	18h30

UNE AFFAIRE DE PRINCE
Drame de Antoine Bonhôte
France, Belgique - 105

Dim 26	18h
Mar 28	20h30

NOUS, CONSOMMATEURS
Mésaventure de A-S Levy-Clayton
France - 95 min

Echange à l'issue de la séance
18h30 vente de glaces pour le lycée agrippine du Sablay

Jeu 23	20h30
--------	-------

Prochainement

17 juin 20h30
En présence de la réalisatrice
Marianne Lère Lafitte



Programme non contractuel sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté

*Nombre de places limité, inscription conseillée au 02 48 55 02 21



Tarifs de 4€ à 7€

Cinéma LE RIO
32 rue Jean Moulin - 18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 02 21 - www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



BROCANTE

PORTES OUVERTES



**MERCREDI 8 MAI 2024
AU CENTRE DE SECOURS**

**2€ LE MÈTRE PARTICULIER
DE 6H00 À 18H00**

RESTAURATION/BUVETTE SUR PLACE

PAIEMENT PAR CHÉQUE/ESPECES/CB



Réservation: 06-99-45-31-08

CENTRE DE SECOURS - 28 RUE JEAN MOULIN 18400 SAINT FLORENT SUR CHER

L'ASSOCIATION ABONDANCE PRÉSENTE SON

1^{ER} GALA

Danse moderne & Stretching dansé



CENTRE CULTUREL LOUIS-ARAGON ST-FLORENT-SUR-CHER
Samedi 25 mai - 20h30
ENTRÉE GRATUITE BUVETTE SUR PLACE

[f Association Abondance](#) [asso.abondance](#)

REALISATION : JAFFA HOLLOWAY 06 96 56 53 23

Portes ouvertes

Ateliers cartonnage et relooking de meubles
Association St Florent Culture
Samedi 1er juin 2024 de 14h à 18h

Cuisine et Gourmandises



Exposition, démonstrations, vente, tombola
Dégustation de macarons
Présentation moules Guy Demarle

Salle Roseville, rue des lavoirs Saint Florent sur Cher

ORGANISÉ PAR
L'ASSOCIATION DES
DONNEURS DE SANG

Vide Grenier

SAMEDI 8 JUIN 2024
de 8h à 19h
Ouverture exposants à 5h30
ouvert à tous

**Parc du Château
St Florent/Cher**

Renseignements et inscriptions:
06.20.30.61.35 ou
dsb.stflo@orange.fr
06.83.74.37.23

Informations:
Emplacement : 1 m / 2€
Restauration et Buvette sur place

CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge de Saint-Florent-sur-Cher participera aux journées de quête nationale vendredi 31 mai et samedi 1er juin 2024 à l'entrée des 3 supermarchés (Carrefour, Super U, et Lidl). Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Le groupe d'opposition : aucun communiqué ce mois-ci



L'ÉCLAIR DES ÉCOLIERS TRAVERSE
SAINT FLO
EN PRÉSENCE DE SACHA JACQUET ET NATHY LAURATET

**10H15 : DÉPART DES ENFANTS
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DÉZELOT
PARCOURS DANS LA VILLE**

**11H : ARRIVÉE
COUR DU CHÂTEAU
DÉPÔT DES ÉCLAIRS DES ENFANTS
ILLUMINATION DE LA VASQUE**

**OUVERT À
TOUT LE MONDE !
VENEZ LES APPLAUDIR**

IMPÔTS 2024 PERMANENCES

Dans le cadre de la campagne des déclarations des impôts sur le revenu 2023 qui se déroulera jusqu'au 21 mai 2024 (dépôt des déclarations papier) et au 23 mai 2024 (pour les déclarations en ligne), la DDFIP du Cher va assurer des permanences dans les espaces France services du département et dans quelques mairies.

Les usagers qui souhaiteraient prendre rendez-vous auprès de la DDFIP sont invités à s'inscrire au préalable dans les France services dans les meilleurs délais.

Pour Saint-Florent-sur-Cher :
7 et 14 mai - après-midi

SAINT-FLORENT-SUR-CHER
5 bis avenue Gabriel Dordain
18 400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
Tél. : 02 48 02 48 82

saint-florent-sur-cher@france-services.gouv.fr

PHARMACIES DE GARDE



MOIS DE MAI 2024

Samedi 4 : Desevaux
Dimanche 5 : Mitteau
Lundi 6 : Desevaux
Mercredi 8 : Padeloup
Jeudi 9 : Dehmouche
Du samedi 11 au lundi 13 : Padeloup
Du samedi 18 au lundi 20 : Antignac
Du samedi 25 au lundi 27 : Desevaux

MOIS DE JUIN 2024

Samedi 4 : Padeloup
Dimanche 5 : Javot
Lundi 6 : Padeloup

RENDEZ-VOUS SUR INTRAMUROS

NOTIFICATION DE LA GARDE DU WEEK-END TOUS LES VENDREDIS MATINS

Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications
Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter l'affichage en officine.

LES ADRESSES DES PHARMACIES

PASDELOUP :
6 av. Gabriel-Dordain — 02 48 55 00 50
DESEVAUX :
22 av. Gén.-Leclerc — 02 48 55 03 98
ANTIGNAC :
68 av. Gabriel Dordain - 02 48 55 00 16
DEHMOUCHE :
11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10
MIJOIN :
48 Grande Rue - Charost - 02 48 26 20 28
CEUS ET MENARD :
2 Place Gustave Vinadelle - Dun-sur-Auron
02 48 59 50 36
GOLDARAZ :
48 rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher
02 48 60 64 49
JAVOT :
59 avenue Nationale - Levet - 02 48 25 31 30
MITTEAU :
1 rue Vallée Caillon - Plaimpied - 02 48 25 64 98
NOYER :
1 place des Marronniers - Bigny-Vallenay
02 48 63 62 37
Laboratoire Biologie Médicale Bioexcel :
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h
www.bioexcel.fr



NAISSANCES :

12/03 : Kassim NERAOU

MARIAGES :

Néant

PACS :

Néant

DÉCÈS :

14/03 : Jacques DAUBRON
21/03 : Valérie PARAT veuve MAËCHLER
23/03 : Guylaine BAUMIER épouse RICHARD
23/03 : Rolande BEAUVOIS épouse BOMBERT
25/03 : Gisèle BLONDIAUX veuve DUHEM
28/03 : Bernard BOUTILLIER
02/04 : El Hassan EL MIR
03/04 : Maria GARCIA veuve BENCHORA
06/04 : Pierre PENAULT
09/04 : Andrée PIROT veuve BÉGASSAT
10/04 : Jacqueline ROY veuve STEPHEN

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE CHÂROST

Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87 - Marie-Line CIRRE 06 47 44 81 97
reçoivent sur rendez-vous à la Maison départementale d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher.

ÉGLISE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

concert

VENDREDI 24 MAI

20H30

La Rêveuse
FLORENCE BULTON & BENJAMIN FEBROT



Musiques au
temps de Rembrandt

TARIFS : 10€/8€
INFOS & RÉSERVATION
02 48 55 65 84

EN PARTENARIAT AVEC LA PAROISSE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

